

1534 : Nicollas Havart

Au début du XVI^e siècle, les seigneurs de Saint-Cyr-en-Arthies ¹ sont Huë de Dampont et Jehanne de Billy. Le premier décède en 1521 et sa femme le suit de peu d'années. Leur fils étant mineur, c'est Charlotte de Billy, sœur de Jehanne qui assure la tutelle de l'enfant ².

Charlotte de Billy est assistée de Nicollas Havart, son « recepveur fermier », c'est-à-dire son collecteur des impôts.

On connaît l'activité de cet homme grâce aux registres censiers de la seigneurie de Saint Cyr, parvenus jusqu'à nous et tenus de 1534 à 1555.

Nicollas Havart, décède entre le 25 décembre 1540 et le 1^{er} octobre 1541.

Guillot Havart

Guillot est le fils du fermier receveur Nicollas Havart.

Guillot est laboureur, il cultive ses terres confiées en tenure par le seigneur de Dampont auquel il verse chaque année à la Saint-Rémy et à Noël, une redevance, le « cens ». Ces biens sont transmissibles : vers 1544, son fils Nicollas prend sa relève.

La tenure des Havart

La tenure des Havart dénote une certaine aisance de cette famille qui, d'après les relevés des cens annuels figure parmi les paysans les plus riches de la seigneurie de Saint-Cyr-en-Arthies.

Fortune confirmée par les « aveux et dénombrement » du seigneur Philippe de Dampont en 1544, auprès de son suzerain duc de la Roche-Guyon. C'est ce manuscrit qui nous apprend que Guillot Havart possédait une tenure d'un arpent un quart, soit une surface actuelle d'environ 6 000 m² ³ au cœur du village, dont 4 845m² au Champ Noyer et 1 155 m² au champ Michelet. Il a transmis ces biens à son fils Nicollas « le jeune » Havart par acte notarié.

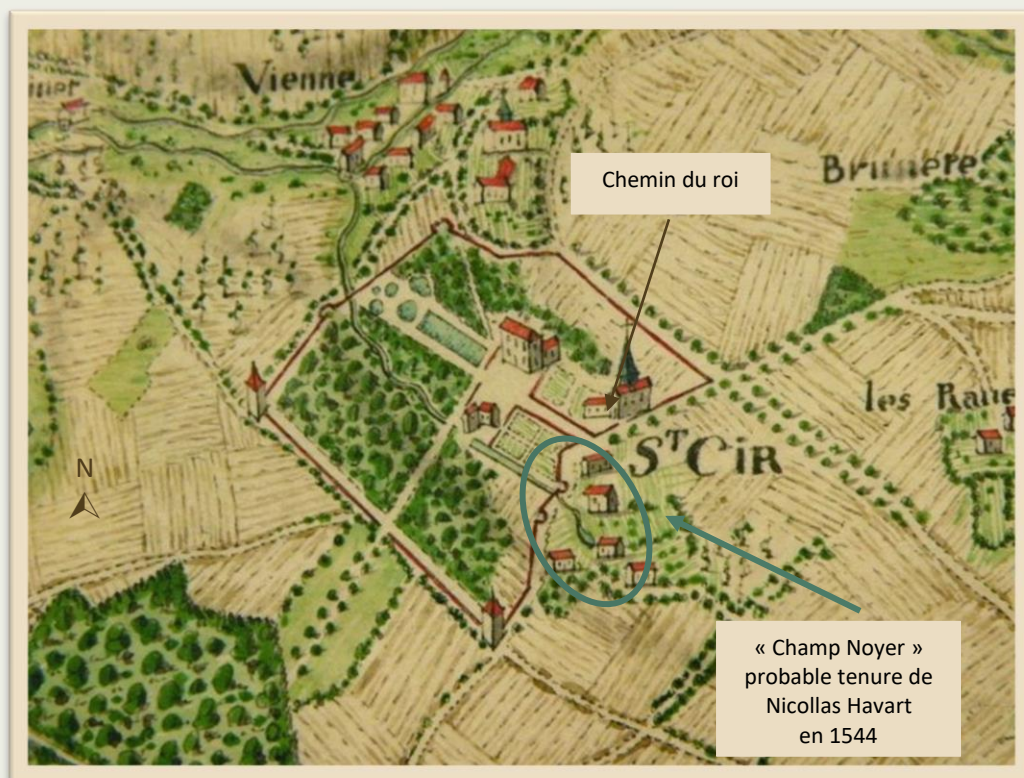
Les plans anciens du village montrent que celui-ci a peu changé dans sa structure, le chemin du Roy décrit comme « tenant de Saint-Cyr à Mantes » dans les aveux seigneuriaux de 1544, est aujourd'hui, la rue du Parc dont seules deux sentes en partent, à quasi angle droit, l'une obliquant et rejoignant l'autre cent mètres plus loin, d'une surface approximative de 4 720 m² comparable à la tenure de Nicollas Havart « le jeune », au champ Noyer.

Il est fort probable que la maisonnette étudiée en généalogie foncière soit bâtie sur cette ancienne tenure des Havart qui sont les aïeux les plus anciens connus de la dynastie familiale dont la trajectoire est tracée ici. Mais seule une étude archéologique pourrait le confirmer, aucun plan antérieur au XIX^e siècle n'étant assez précis pour vérifier cette hypothèse.

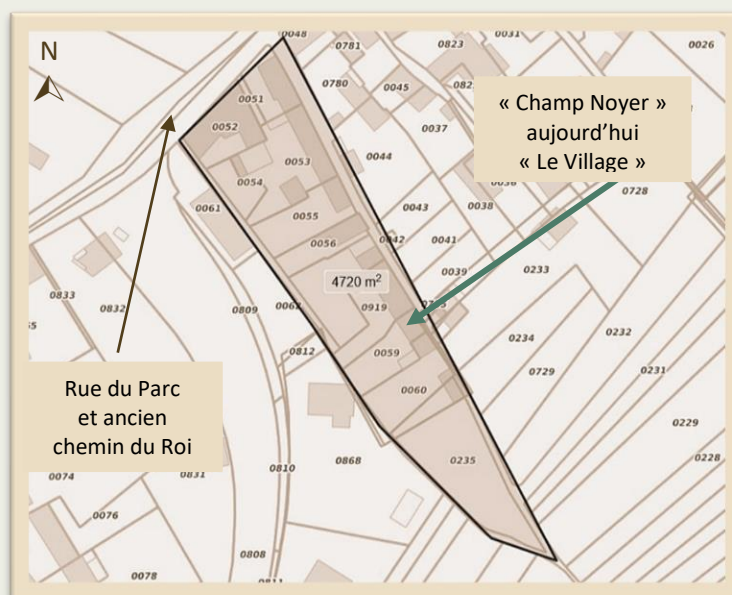
¹ Orthographes relevées : Saint Cir, 1534 ; Saint Cir en Arthie, 1544 ; Saint Cir en Arthye, 1545.

² DE POLI, Oscar, comte, *Inventaire des titres de la maison de Billy*, Paris J. Maisonneuve, 1894, p. 94-95

³ Valeurs locales : 51ca = 1 perche et 95 perches = 1 arpent, sachant que 1ca = 1 m².



Extrait de la « Carte du duché de La Rocheguyon et de la forest et baronnie d'Artye levée dans l'année 1737 ⁴ ».



Cadastre, centre de Saint-Cyr-en-Arthies, 2022 ⁵

⁴ ADVO, 10 J, Chartrier de la Roche-Guyon.

⁵ Copie d'écran relevée sur <https://www.geoportail.gouv.fr/> le 8 avril 2022.